

que l'expérience du passé lui inspire :

Ces Droits doivent être encore perçus au profit dudit Seigneur Roi pendant deux années entières : Quelle peut donc être la cause de leur prorogation anticipée ? Sans doute des traités à faire des fonds d'avance à percevoir, & par conséquent la consommation en peu tems d'une imposition de plusieurs années.

Que les Impositions, prorogées par l'Edit & par la Déclaration, ne sont pas la seule cause qui amène son Parlement au pied du Trône :

Qu'un Edit, portant création de quatre millions de Rentes viagères, & contenant quelques autres dispositions étrangères à cette création, excite encore la réclamation de son Parlement :

Que, par le premier Article de cet Edit, ledit Seigneur Roi affecte aux effets de la troisième Classe la somme entière, destinée au remboursement des Dettes de l'Etat par l'Edit de Décembre 1764.

Que cet Edit, qui porte, l'Article XLVII. que toutes les dispositions seront exécutées irrévocablement & à perpétuité, sans qu'elles puissent être, sous aucun prétexte, changées, suspendues, ou détruites, & que, s'il y étoit contrevenu, le Droit de Mutation, les Dixième & Quinzième, ne pourront être perçus, à peine de concussion, a néanmoins déjà été altéré dans son exécution :

I°. Par les Lettres Patentes du 21 Juillet 1765 qui ont dispensé les Gens du Clergé du Quinzième, au moyen de 4 millions qu'ils ont payé.

II°. Par l'Edit de Novembre 1767 qui a divisé en trois Classes les Créanciers de l'Etat, en donnant une plus forte part aux effets de la troisième Classe ; & qu'aujourd'hui depuis 4 ans que cet Edit existe, on y donne une troisième atteinte.

Que cette variation continuelle n'est pas un des moindres préjudices causés aux Finances dudit Seigneur Roi & au crédit public :

Que les Sujets dudit Seigneur Roi & les Etrangers, admis à prêter leurs deniers, ne peuvent plus compter sur aucun engagement, si l'incertitude & l'inconstance exercent leur empire jusques sur les Edits, qui par leurs titres & leurs formes devoient avoir une stabilité inaltérable, & qui cependant n'arrivent